



Itinéraires
PRÉVENTION DE LA
RADICALISATION

PRÉVENTION DE LA RADICALISATION

Cellule mobile

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024

Une année charnière pour la cellule mobile

L'année 2024 a marqué un tournant pour l'équipe de la cellule mobile, qui entre dans sa **dixième année d'activité**. Une décennie d'engagement, d'expériences cumulées, mais aussi de questionnements.

Parmi les faits marquants, le départ de **S. KADRI**, fondateur de la cellule et artisan essentiel de sa structuration. Son investissement a permis de poser les bases solides de cette action. Son départ a naturellement constitué un moment de transition, que nous avons saisi comme une opportunité de **bilan collectif** : revisiter les méthodes, partager les pratiques, les enrichir au sein de l'équipe et avec nos partenaires, notamment les préfetures.

Trois événements majeurs ont également rythmé cette année :

- **La poursuite de l'accompagnement d'une jeune de retour de zone**, sur le département du Nord, qui a mobilisé une grande partie de l'énergie de l'équipe ;
- **L'évaluation** du service sur son activité 2023 par la Préfecture du Nord ;
- **L'arrivée d'une autre association positionnée par la Préfecture du Pas de Calais sur son territoire**, qui a eu pour effet de réduire le financement de l'équipe, pourtant déjà en place.

Les mouvements au sein de l'équipe ont également permis de reposer le pilotage opérationnel du service, ce qui a conduit à revisiter les outils existants, améliorer la traçabilité des actions, éviter les doublons, et surtout veiller à une **documentation rigoureuse des accompagnements**. L'équipe a également été mobilisée pour que les interventions soient davantage explicitées lors des réunions **CPRAF**, pour rendre lisibles nos actions aux partenaires.

Leur engagement reste fort : maintenir le lien, suivre les parcours, revenir, insister quand il le faut, etc, toujours dans le respect de la libre adhésion de la personne.

Si l'équipe allait souvent à l'essentiel, il reste fondamental que les partenaires entendent l'ensemble des démarches engagées dans chaque situation. Ce **partage d'informations** permet une coordination renforcée et une complémentarité dans les réponses proposées au public concerné.

2024 aura donc été une année **mouvante, éprouvante, mais nécessaire**. Après neuf ans d'existence, il est normal de revisiter le sens, les pratiques, et de réaffirmer les fondamentaux. Mais malgré les secousses, **le travail accompli demeure de qualité, au service des personnes accompagnées**.

Sabrina CASIER,
Directrice Générale d'Itinéraires

Sommaire

Edito	02
01. Présentation du service	
1. L'équipe et ses missions.....	04
2. Le fonctionnement.....	05
3. Une équipe en formation et veille continues	06
02. L'activité liée aux CPRAF¹ en 2024	
1. Qu'est-ce qu'une CPRAF ?	07
2. Données chiffrées et territoires d'intervention.....	09
3. Problématiques repérées et accompagnements proposés	12
03. Des compétences transversales	
1. Prévention primaire.....	15
2. Partenariats et partages d'expériences.....	16
3. Les conférences du collectif « Ensemble On Fait Quoi ? ».....	17
Conclusion	20
Annexe	21

1 - Cellule de prévention de la radicalisation et d'accompagnement des familles

01. PRÉSENTATION

1. L'équipe et ses missions

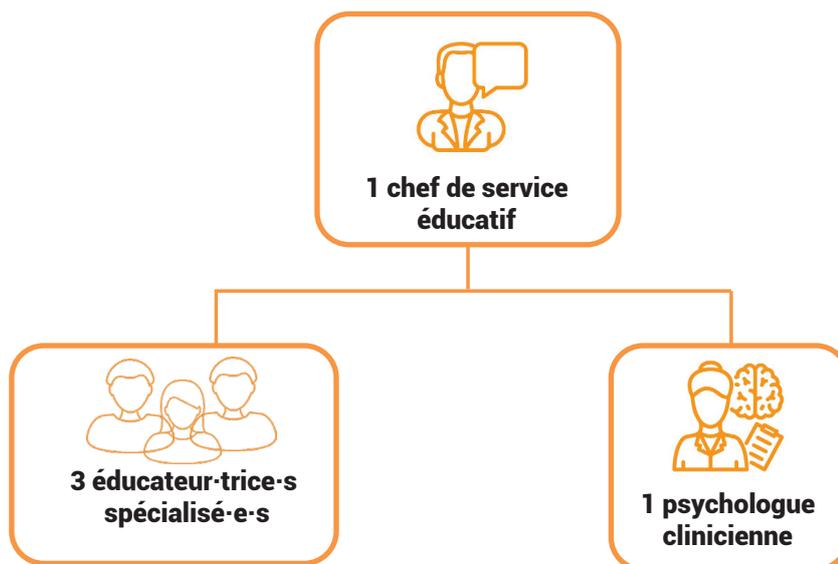
Origine du service

La Cellule Mobile a été constituée en septembre 2015, à la suite des attentats et à la demande de la **Préfecture du Nord** pour intervenir auprès des jeunes de 11 à 25 ans et/ou de leur entourage, signalés au **numéro vert « Stop djihadisme »**.

Sa mission principale est d'engager, chaque fois que cela s'avère possible, l'**accompagnement psycho-socio-éducatif des personnes signalées pour radicalisation**.

L'équipe intervient en binôme, sur l'ensemble du département du **Nord** et, depuis septembre 2018, du **Pas-de-Calais**. Elle est chargée d'entrer en contact avec le signalant, puis avec le signalé, de proposer une écoute, d'évaluer le risque de radicalisation, d'engager un accompagnement (social, éducatif, psychologique, etc.) auprès des personnes signalées ainsi que de leur famille puis d'organiser les relais vers les services de droit commun.

L'équipe



Ses missions

- **Evaluation du rapport au religieux et/ou à la radicalisation.**
- **Soutien social, éducatif et psychologique.**
Apporter à des familles et à leurs enfants un soutien social, éducatif et psychologique, visant à enrayer ou à limiter les décrochages des relations familiales et/ou sociales.
- **Accompagnement des familles.**
Soutenir et accompagner les familles dont un des proches est concerné par une suspicion de radicalisation.
- **Recherche d'alternatives.**
Prévenir le phénomène de radicalisation, en recherchant des alternatives sociales et professionnelles.
- **Orientation.**
Orienter, en fonction des problématiques observées, si cela s'avère nécessaire, vers des relais de droit commun.
- **Prévention primaire.**
Pédagogie sur le religieux et les phénomènes de radicalisation, au sein des différents services de l'association Itinéraires et auprès de structures partenaires.

2. Le fonctionnement

Le protocole d'intervention



Le protocole d'intervention de la Cellule Mobile prévoit de **toujours contacter en premier lieu la ou les personne(s) ayant signalé, et cela dans un délai de 15 jours**. En moyenne, notre premier contact avec le signalant se fait dans les **7 jours**. Il est toujours établi par téléphone.

S'il y a déjà une intervention socio-éducative, nous prenons contact avec les intervenants (travailleurs sociaux du Département, assistante sociale scolaire, conseiller Mission Locale, etc).

La vocation de la Cellule Mobile n'est pas de se substituer aux personnes qui interviennent déjà auprès du jeune. Bien au contraire, si ce dernier bénéficie d'un accompagnement éducatif, social ou psychologique effectif et adapté, l'intérêt pour la Cellule Mobile est de **maintenir et de soutenir le travail et les liens déjà mis en place**.

L'entretien familial

La Cellule Mobile oriente sa pratique vers **des entretiens familiaux**, dans une **approche systémique**.

Le processus de radicalisation est très souvent le symptôme de multiples problématiques du système auquel appartient l'individu. La Cellule Mobile ne peut donc agir uniquement sur celui-ci.

L'entretien familial **permet de mieux comprendre le fonctionnement du système familial**. L'adolescent-e peut exprimer par exemple à ses parents ce qu'il/elle recherche dans sa conversion à l'islam. Quant aux parents, ils peuvent exprimer leurs craintes et les limites qu'ils imposent à la pratique religieuse.

Ces entretiens familiaux amènent la famille à trouver ses propres solutions et font apparaître d'autres difficultés devenues invisibles au quotidien. Il est fréquent que des adolescent-e-s révèlent des « **secrets de famille** » dont la souffrance qu'ils engendrent les amène à s'isoler et à chercher un cadre et des repères dans la religion.



3. Une équipe en formation et veille continues

Tous les membres de l'équipe ont bénéficié de la formation spécifique délivrée par le **Comité Interministériel de Prévention de la Délinquance et de la Radicalisation (CIPDR)**, suivent une **formation continue** et effectuent un **travail de veille** important sur les sujets de la radicalisation.

L'équipe met ainsi en permanence à jour ses connaissances pour faire évoluer ses pratiques.

En 2024, voici les formations et conférences qui ont été suivies :

- ▶ 18 avril : Formation sur le secret professionnel, organisée par l'association Itinéraires.
- ▶ 3 et 4 octobre : Formation «Islam et Islamisme», organisée par la Préfecture du Pas-de-Calais.
- ▶ 10 octobre : Journée nationale «Emprise sectaire», organisée par le CAFES (Centre national d'Accompagnement Familial Face à l'Emprise Sectaire).
- ▶ L'équipe a aussi assisté aux 5 conférences organisées par le collectif «Ensemble on fait quoi ?» (voir page 18). Les thématiques abordées ont un lien direct avec la pratique de la Cellule Mobile.

En parallèle, l'équipe maintient une veille sur l'actualité géopolitique et sur les questions de radicalisation, par la lecture (presse, magazines), l'écoute d'émissions et de podcasts politiques et sociétaux.



02. L'ACTIVITÉ LIÉE AUX CPRAF¹

1. Qu'est-ce qu'une CPRAF ?

Les **Cellules de Prévention de la Radicalisation et d'Accompagnement des familles** (CPRAF, communément appelées « cellules de suivi »), **créées en 2014 par le ministère de l'Intérieur** dans chaque département, ont un **double objectif** :

- ▶ **Accompagner les familles qui signalent un proche,**
- ▶ **Prendre en charge, dans une perspective préventive pluridisciplinaire, les personnes signalées en voie de radicalisation** (bas et très bas du spectre) lorsqu'un tel besoin est exprimé.

Dans le Nord comme dans le Pas-de-Calais, la CPRAF est une **instance partenariale** qui se réunit mensuellement et qui est **animée par la Préfecture**.

Les acteurs présents sont :

- la **protection judiciaire de la jeunesse (PJJ)**,
- le **département du Nord ou du Pas-de-Calais (services de protection de l'enfance)**,
- les **représentants du Parquet**,
- le **SDRT (service départemental du renseignement territorial)**,
- l'**Education Nationale**,
- l'**Agence Régionale de Santé (ARS)**,
- la **Caisse d'allocation familiale (CAF)**
- le **Service pénitentiaire d'insertion et de probation (SPIP)**,
- **France Travail**,
- la **Cellule Mobile d'Itinéraires**.

C'est lors de ces instances que la Préfecture missionne la Cellule Mobile pour intervenir auprès de situations, et consulte les autres partenaires acteurs de la CPRAF.

Dans le Nord, l'équipe travaille majoritairement avec les partenaires radicalisation présents en CPRAF Nord (62% des contacts), avec l'Education Nationale (13%), avec le Département (7%) et les associations de prévention spécialisée.

Dans le Pas-de-Calais, l'équipe travaille avec les partenaires CPRAF Pas-de-Calais (37%), l'Education Nationale (21%) et le département (11%).

¹ - Cellules de prévention de la radicalisation et d'accompagnement des familles



ENTRETIEN AVEC...

Mme M, ancienne référente Education Nationale en CPRAF, retraîtée depuis février 2025

Quelles étaient vos missions ?

J'étais **responsable du Pôle Violence Harcèlement**, service qui suit toutes les remontées faites par les chefs d'établissements en matière de violence et d'événements graves. En lien avec le terrain, il prend en charge ces situations, par une écoute bienveillante et en apportant des conseils, du soutien et de l'aide.

Quelles problématiques avez-vous identifiées et quelles évolutions avez-vous constatées ?

Ce qui a changé, c'est l'**apparition des problématiques de radicalisation**, dont on ne parlait pas il y a 20 ans. Tout ce qui est **atteinte aux valeurs de la République** et tout ce qui est en lien avec les **réseaux sociaux**.

Ce que nous observons **au niveau du 1^{er} degré** (écoles primaires, élémentaires, maternelles) :

- Des **comportements de parents qui s'en prennent à l'institution** de manière très véhémement. Les enseignants sont confrontés directement à ces agressions.
- Beaucoup **plus d'enfants avec des troubles du comportement, liés à des problèmes psychologiques**. Ils sont violents vis-à-vis des autres et vis-à-vis d'eux-mêmes. Les équipes ne sont pas formées pour y faire face et il y a très peu de moyens de prise en charge. Les parents n'ont pas les moyens de consulter dans le privé, et la liste d'attente des CMP¹ est très longue. Ces enfants ne vont pas bien et expriment un grand mal-être, avec souvent des parcours de vie chaotiques (problèmes de parentalité, placements, déplacements) : ils manquent de stabilité. Parfois dès le plus jeune âge.

Dans le second degré :

- Ce qui a vraiment changé la donne, c'est **Internet et les réseaux sociaux**. Le harcèlement, par exemple, désormais ne s'arrête jamais, il continue en dehors de l'école. Dans la plupart des cas, les parents ne maîtrisent pas l'utilisation des réseaux de leurs enfants.
- Les **atteintes aux valeurs de la République** sont très prégnantes aujourd'hui. Et quand je parle de radicalisation, je ne m'intéresse pas qu'au problème lié à l'Islam radical. Il y a actuellement beaucoup de mouvances néo-nazi, qui émergent vraiment depuis les dernières élections présidentielles. Nous devons être autant attentifs à ces types de radicalisations.

Comment se passait votre travail en CPRAF et avec la Cellule Mobile d'Itinéraires ?

J'ai commencé à participer à la CPRAF il y a 7 ans. J'ai pu y instaurer une liberté d'échange et de partage en partenariat. Le fait d'être dans un «secret partagé» fait vraiment avancer les choses. C'est un travail que je trouve très riche. Chacun, dans ses missions, appuie sur des leviers pour construire les parcours des jeunes. Avant cela je connaissais déjà Itinéraires, c'est une structure avec laquelle les établissements scolaires fonctionnent bien, à plus d'un titre.

J'ai découvert la Cellule Mobile lors des rencontres à la Préfecture. Ce que j'ai trouvé intéressant chez cette équipe, c'est son approche pluridisciplinaire, à la fois éducative, sociale et psychologique, et aussi avec des personnes très ouvertes, avec qui j'ai trouvé que le dialogue était facile.

Nous avons tissé au fil du temps des liens de confiance. Nous étions transparents les uns avec les autres. Les informations allaient dans les deux sens. Cette confiance est une grande richesse. Nous travaillions tous dans le même sens, avec les mêmes valeurs, dans l'intérêt des jeunes. Cette coopération a fait avancer les situations dans le bon sens. J'ai toujours eu des remontées positives des interventions que l'équipe a pu faire au sein des établissements scolaires.

Un exemple de situation vous vient-il en tête ?

Je pense à la situation d'un jeune en situation de déscolarisation, liées à un problème de violence dans son quartier. Je suis intervenue pour qu'il soit scolarisé dans un secteur qui lui convient, en l'éloignant du quartier où ça se passait mal pour lui (il a été placé en internat). J'ai fait appel à l'équipe Mobile même si ce jeune n'était pas suspecté de radicalisation, parce que je sentais que l'équipe mobile pouvait vraiment débloquer quelque chose, que l'établissement seul n'arrivait pas à débloquer.

¹ - Centre Medico Psychologique

2. Données chiffrées et territoires d'intervention

	DÉPARTEMENT DU NORD	DÉPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS
Nombre de personnes accompagnées	52 personnes	53 personnes
Nombre de situations ² transmises	22 , (dont 12 situations ¹ déjà commencées en 2023) comprenant 6 familles	43 (dont 26 situations ¹ déjà commencées en 2023), comprenant 6 familles
Genre	48% filles 52% garçons	56% filles 44% garçons
Âge des personnes accompagnées	Moyenne = 18 ans Mineurs : 58% Majeurs : 42%	Moyenne = 15,7 ans Mineurs : 79% Majeurs : 21%
Durée moyenne d'un accompagnement	12 mois	11 mois
Nombre de sollicitations directes	15	8 , dont 4 passées ensuite en CPRAF
Territoires d'intervention	Métropole lilloise : 9 Sambre-Avesnois : 2 Valenciennois/Douaisis/Cambrésis : 11	Lens-Liévin : 16 Arrageois : 6 Artois : 2 Montreuillois-Ternois : 4 Boulonnais : 4 Audomarois : 3 Calaisis : 8

1 - Une situation peut comporter plusieurs personnes signalées notamment lorsqu'il s'agit de familles.

2 - Situations transmises par la Préfecture.



NOTE DE SITUATION POUR LE NORD

Abdou-Dylan*, 29 ans : vers un état psychique stable et une meilleure insertion sociale

Abou-Dylan a fait l'objet d'un **signalement pour radicalisation** et a connu une période d'**incarcération** il y a quelques années pour **apologie du terrorisme**. Il était également suspecté de posséder une arme. Le signalement mentionne qu'il présenterait un **profil psychiatrique instable**.

Dans sa jeunesse, il a été suivi dans le cadre de dispositifs de protection de l'enfance et entretient aujourd'hui une relation fragile avec sa mère, qu'il rencontre environ deux fois par an. Il semble donc **isolé socialement**. Sa situation est évoquée en Préfecture lors d'une réunion de la Cellule de Prévention de la Radicalisation et d'Accompagnement des Familles (CPRAF).

Abou-Dylan est hébergé dans un **Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS)** géré par une association.

L'équipe mobile, propose à la Préfecture de prendre **contact avec les professionnels du CHRS** afin de savoir s'ils ont besoin d'un accompagnement spécifique pour la situation d'Abou-Dylan. Parallèlement, les professionnels du CHRS, inquiets de la situation d'Abou-Dylan, adressent un mail à l'équipe mobile, qu'ils avaient identifiée pour son expertise en matière de prévention de la radicalisation, afin de les éclairer et les aider.

Une rencontre est alors organisée entre l'équipe mobile et celle du CHRS. Cette dernière rapporte les propos d'Abou-Dylan, qui **prétend s'être rendu en zone irako-syrienne pour mener le djihad**, aux côtés de terroristes ayant marqué la période tragique des vagues d'attentats. Abou-Dylan impressionne les autres résidents par l'identité de "djihadiste" qu'il s'est construite, et est **régulièrement impliqué dans des bagarres**.

Abou-Dylan présente **deux problématiques de santé majeures** : une **addiction à l'alcool** et une **schizophrénie**, pour laquelle il est suivi par un Centre Médico-Psychologique (CMP), bien qu'il ait tendance à manquer ses rendez-vous.

Une **stratégie éducative** est alors mise en place entre l'équipe du CHRS et l'équipe mobile afin de définir les rôles :

- **Le CHRS maintient son rôle d'accompagnement dans la vie quotidienne d'Abou-Dylan** et par **l'orientation vers des structures spécialisées en addictologie**.
- **L'équipe mobile transmet des outils supports pédagogiques sur l'Islam et des sujets géopolitiques** (dossiers spécifiques de revues pour adolescents, podcasts etc.), afin que les professionnels du CHRS puissent les utiliser comme supports, si ces thématiques sont abordées avec lui.
- **L'équipe mobile reste également en appui des professionnels** sur les questions de radicalisation, via des **entretiens réguliers**.
- **L'équipe mobile accompagne Abou-Dylan à ses rendez-vous avec son psychiatre du CMP**, pour ses propos délirants, centrés sur le djihad guerrier, et **informe celui-ci des périodes où le délire d'Abou-Dylan tend à s'intensifier, ce qui lui permet d'ajuster son traitement**.
- Enfin, l'équipe mobile met en place pour Abou-Dylan un **espace de parole** sur le djihadisme guerrier, l'actualité géopolitique et la religion.

Ces échanges, organisés dans un cadre ouvert et bienveillant, visent à offrir à Abou-Dylan une écoute attentive. L'équipe mobile reste vigilante sur le fait de ne pas contrer directement son discours, ce qui risquerait d'exacerber son angoisse et de renforcer ses croyances radicales. Cet accompagnement s'appuie sur des sources théoriques diversifiées et apaisées.

De plus, **l'équipe mobile lui recommande des lieux de culte où il pourra recevoir un enseignement religieux pacifiste**, dans l'objectif de l'aider à « reprendre pied » avec la réalité et la vie en société.

Aujourd'hui encore, la situation d'Abou-Dylan reste fragile et nécessite une cohérence importante entre les différents partenaires qui l'accompagnent, afin de permettre une stabilisation de son état psychique et une meilleure insertion sociale.

Rémi, éducateur spécialisé

* Pour des raisons de confidentialité, le prénom a été modifié



NOTE DE SITUATION POUR LE PAS-DE-CALAIS

Mathilde*, 15 ans : un signalement fait par un membre de la famille

La situation de Mathilde est confiée à l'équipe mobile en septembre 2024. Ce signalement fait suite aux inquiétudes de sa grand-mère et de sa mère au sujet de **l'emprise qu'aurait son ami sur elle**. Ils se seraient rencontrés via les réseaux sociaux. Auparavant, nous avons déjà été sollicités par l'assistance de service sociale de la gendarmerie, suite à un dépôt de plainte de la mère de Mathilde à l'encontre du petit ami. Les inquiétudes sont les suivantes : **suspicion de violences conjugales, changement de tenue vestimentaire et d'habitudes alimentaires, surveillance** via des appels visio et **isolement social** (groupe de pairs et famille).

Le premier rendez-vous a lieu au domicile avec la mère de Mathilde, qui vient d'apprendre la **grossesse** de sa fille. La date limite pour une interruption volontaire de grossesse se situe quatre jours après la rencontre. L'équipe convient avec Madame de leur laisser le temps de gérer cet événement, et reprendra contact avec elle pour rencontrer Mathilde ensuite. Bien que le sujet de la grossesse ait occupé la place principale des échanges, cet événement n'était pas à l'origine de l'intervention de l'équipe. Une potentielle interruption de grossesse ne résoudrait pas le problème. Les inquiétudes qui ont amené au signalement étaient déjà présentes avant la grossesse. De plus, une grossesse à son âge et dans ce contexte, pose question et s'ajoute aux éléments à travailler avec Mathilde et sa famille.

Cependant, **la mère de Mathilde n'a plus donné de suite**. L'équipe a donc procédé à une visite à domicile inopinée. La mère était absente mais **la grand-mère, étant voisine, a reçu l'équipe**. Lors de cet entretien, elle nous décrit son investissement dans l'éducation de sa petite-fille (accompagnement au planning familial, interlocutrice principale de l'établissement scolaire, etc.). La grand-mère déplore la non-réaction de sa fille. Il est convenu que la grand-mère puisse intervenir auprès de sa fille au sujet de Mathilde.

Bien que l'équipe n'ait pu rencontrer Mathilde, elle a pu émettre **plusieurs hypothèses**, parmi celles-ci :

1. Son rapport au religieux se ferait-il davantage par **mimétisme de son petit ami**, afin de satisfaire les demandes de celui-ci et de maintenir cette relation amoureuse ?
2. Des questions se posent sur **les places occupées par les membres de la famille dans le système familial** (relation mère/fille, relation beau-père/fille, relation dans la fratrie, relation grand-mère/petite-fille, relation grand-mère/mère).
3. Mathilde ne serait plus en lien avec son père. **La religion pourrait-elle agir comme une forme d'autorité et de protection ?**

Depuis la première rencontre, malgré de nombreuses relances (via la grand-mère, des appels téléphoniques, un courrier envoyé pour un rendez-vous), la mère n'a plus donné de nouvelles. Les informations données par la grand-mère semblaient toujours inquiétantes. **Un signalement a été rédigé auprès de la Cellule de Recueil des Informations Préoccupantes**. L'équipe tente de collaborer avec la référente en charge de l'Information Préoccupante, en prenant en compte ses préconisations à la fin de l'évaluation.

Conclusion

Cette situation permet de mettre en lumière l'une des particularités des suivis en 2024. Il a été remarqué que **lorsque la famille et/ou un proche était à l'origine du signalement, l'intervention de l'équipe était très difficile à mettre en place**. De manière générale, ce sont ces mêmes personnes qui empêchent la prise en charge. L'équipe suppose que **le signalement peut arriver dans un moment de panique**. Cependant, le temps que le signalement soit traité en CPRAF, il arrive que la crise au sein du système familial soit passée. La famille (ou le proche) peut avoir le sentiment que l'intervention de l'équipe pourrait « remuer le couteau dans la plaie », ou réveiller quelque chose qu'elle vient tout juste de réussir à apaiser. Un sentiment de culpabilité peut être également difficile à gérer par la famille et/ou le proche. De ce fait, ils peuvent être dans une forme d'**évitement de l'accompagnement**.

Parfois, les familles ne se rendent pas compte de l'ampleur d'un signalement. Il s'agit d'un **processus administratif, sécuritaire et social**. De ce fait, ils ne souhaitent s'engager ni dans ces procédures, ni dans l'accompagnement que l'équipe pourrait proposer. Mais, une fois la machine enclenchée, la procédure ne peut plus faire marche arrière. Les inquiétudes ont été remontées en Préfecture et un suivi de la situation est demandé.

Séléna, psychologue clinicienne

* Pour des raisons de confidentialité, le prénom a été modifié

3.Problématiques repérées et accompagnements proposés

Le phénomène de radicalisation ou le processus de conversion apparaît comme un mode d'expression de **problématiques personnelles sous-jacentes**.

Après un signalement concernant un individu, les parents et les proches ont besoin d'être écoutés et rassurés. Que la personne soit dans une simple conversion, qu'elle adhère à une pratique rigoriste ou bien qu'elle adopte un discours radical, de nombreuses inquiétudes surviennent dans les familles.

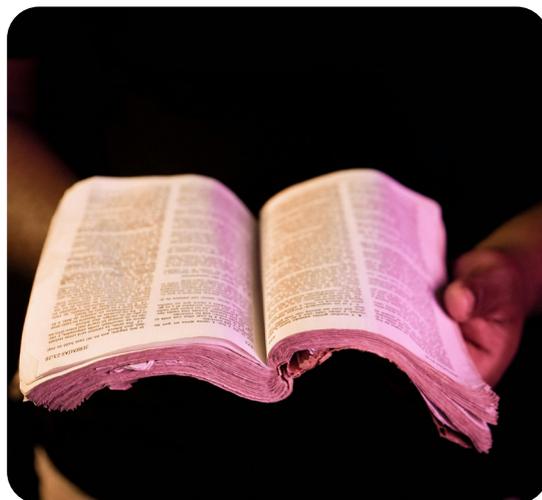
Recherche spirituelle ou existentielle autour d'une pratique religieuse

► Dans le Nord

- **13,5%¹** des personnes accompagnées sont converties à l'Islam
- **79%** sont de tradition musulmane
- **63,6%** pratiquent leur foi
- **5,8%** ne se définissent pas d'appartenance religieuse
- **2%** sont en quête spirituelle

► Dans le Pas-de-Calais

- **28%** des personnes accompagnées sont converties à l'Islam
- **18,6%** sont de tradition musulmane
- **18,6%** sont de tradition catholique
- **32,6%** ne se définissent pas d'appartenance religieuse.
- **34,8%** des personnes accompagnées pratiquent leur foi



Volet social

► Les problématiques sociales

Dans le **Nord**, les thématiques majoritaires sont pour :

- **45,5%** les ruptures ou conflits d'ordre familial
- **41%** les difficultés scolaires
- **41%** un lien avec un réseau radicalisé
- **36,4%** l'utilisation des réseaux sociaux

Dans le **Pas-de-Calais**, les thématiques majoritaires sont pour :

- **56%** les ruptures ou conflits d'ordre familial
- **49%** l'accompagnement social
- **46,5%** les difficultés scolaires

► L'accompagnement socio-éducatif

Situations ayant nécessité un accompagnement socio-éducatif :

- **31,8%** des situations dans le Nord
- **36,4%** dans le Pas-de-Calais

Lorsqu'un accompagnement nécessite des compétences complémentaires ou lors d'un passage de relais en fin d'intervention, l'**Équipe Mobile s'appuie sur les partenaires des CPRAF²**. Elle développe également son propre réseau avec les différentes institutions de droit commun, sur les territoires du Nord et du Pas-de-Calais.

1- Ces pourcentages sont cumulatifs : sont présentées ici les données marquantes.

2- Cellules de Prévention de la Radicalisation et d'Accompagnement des Familles

Un signalement souvent révélateur de problématiques plus profondes

Le signalement pour radicalisation constitue bien souvent l'arbre qui cache une forêt de difficultés sous-jacentes. Cette année encore, nous constatons que **les signes de radicalisation chez les adolescents s'enracinent fréquemment dans des contextes familiaux fragiles**. Nombre de jeunes suivis proviennent de familles confrontées à l'absence d'un parent ou à des carences en matière de communication intrafamiliale.

L'intérêt soudain de ces adolescents pour une religion ou une idéologie radicale peut être interprété comme une forme d'**appel à l'aide, souvent inconscient, face à une situation familiale déséquilibrée**. Il est essentiel de rappeler que **notre intervention concerne principalement des adolescents**, chez qui la crise identitaire propre à l'adolescence peut également amener une crise au sein de la cellule familiale.

Dans ce contexte, **la cellule mobile agit comme un tiers, facilitant un travail sur les dynamiques familiales**, à travers des entretiens éducatifs, psychologiques et familiaux. Elle permet également d'assurer une orientation vers des services spécialisés, tels que les services de protection de l'enfance représentés en CPRAF, les dispositifs de médiation ou de thérapie familiale, ainsi que les centres médico-psychologiques.

Une fragilité scolaire en parallèle

En 2024, les difficultés scolaires apparaissent également comme un **facteur souvent lié aux signalements pour radicalisation**. Ces jeunes rencontrent fréquemment des obstacles à s'inscrire dans une orientation scolaire stable et adaptée. L'objectif de la cellule mobile est de **prévenir toute rupture éducative, en empêchant que l'idéologie radicale ne devienne un refuge**.

Grâce au **partenariat avec les représentants de l'Éducation Nationale** présents en CPRAF, la cellule mobile contribue à la **construction de projets scolaires** individualisés, mieux adaptés aux besoins de ces jeunes en situation de vulnérabilité.

Une influence radicale encore présente

Près de la moitié des jeunes que nous accompagnons sont en lien avec un environnement dit « radicalisé », que ce soit physiquement ou via les réseaux sociaux. Ces influences proviennent souvent de personnes adoptant une approche totale de la religion, qui tend à pousser les jeunes à rompre avec les valeurs de la société, en contradiction avec le principe du vivre ensemble.

Volet psychologique

• Pour le département du Nord :

Les co-accompagnements éducatifs psychologiques représentent **45%** des situations confiées, dont 30% d'accompagnements psychologiques individuels.

• Pour le département du Pas de Calais :

Les co-accompagnements éducatifs psychologiques représentent **55%** des situations confiées, dont 27% d'accompagnements psychologiques individuels.

► Problématiques repérées

Dans les interventions de l'équipe, il est constaté que de nombreuses personnes souffrent de **troubles de la personnalité, de troubles psychiatriques, de carences affectives, de traumatismes consécutifs à des agressions sexuelles, physiques et/ou verbales**, de situations de **harcèlement scolaire**, de **deuils** ou d'**abandons durant la petite enfance**.

Tout cela favorise l'apparition de troubles psychologiques, de failles narcissiques, voire de pathologies mentales, autant de vulnérabilités pouvant favoriser l'apparition de comportements radicaux chez des personnes en quête identitaire.

► Accompagnement psychologique et orientation

A l'ouverture du service de Prévention de la Radicalisation, la psychologue intervenait en binôme avec l'un des membres de la Cellule Mobile.

Désormais, la Cellule Mobile propose un **accompagnement psychologique à part entière**. À la différence des établissements de santé mentale de droit commun, l'accompagnement psychologique est élaboré avec souplesse pour s'adapter à la singularité de chaque situation. De plus, le premier entretien se fait en binôme éducateur-trice/psychologue, afin d'apporter une **évaluation pluridisciplinaire**. Suite à cette évaluation, l'équipe émet des préconisations sur les objectifs de l'accompagnement. L'équipe peut repérer un besoin psychologique pour une situation donnée. Dans ce cas, l'équipe propose un accompagnement avec la psychologue, avec l'accord de la personne concernée.



Dans notre société, le fait de consulter un psychologue semble se démocratiser. Le tabou à ce sujet se dissipe petit à petit. Cependant, l'aspect stéréotypé de la consultation psychologique « pour les fous » a laissé des marques dans les mentalités. L'équipe le perçoit comme un frein à l'accompagnement psychologique auprès du public qu'elle accompagne. Tout un travail est fait sur la déconstruction de l'approche psychologique, avec notamment des nombreux échanges informels, des consultations en dehors du bureau, des échanges via les réseaux sociaux pour maintenir le lien, un cadre souple d'intervention, et le respect de la temporalité psychique.

Lorsqu'une demande de soutien psychologique est formulée par les jeunes ou les familles, la psychologue les reçoit en consultation. Cependant, la demande n'est pas toujours clairement formulée. Il arrive que, lors des entretiens, des traumatismes soient évoqués et que les membres de l'équipe invitent les jeunes à rencontrer la psychologue pour les aborder. Parfois, **l'accompagnement psychologique se fait en soutien aux membres de la Cellule Mobile**. Il est alors question d'analyser la situation et de proposer des pistes à creuser lors des prochains entretiens éducatifs.

Il a été remarqué une **augmentation d'entrées de situations à problématiques psychiatriques en CPRAF du Nord**. La majorité de ces situations sont complexes et se retrouvent bloquées, car l'accroche (en matière d'insertion, de réseau social, etc) est la plupart du temps impossible. L'approche qui semble la plus adéquate serait celle du soin. Cependant, cette démarche doit être à la demande de la personne concernée, ce qui n'est pas souvent le cas, puisque la capacité d'insight¹ reste faible.

Ce constat a amené un **changement dans le traitement des situations avant d'être confiées en CPRAF**. De ce fait, de nouveaux moyens nous ont été accordés par la Préfecture du Nord. En effet, à ce jour, la Cellule Mobile peut disposer d'un **budget pour 10 consultations avec un psychiatre**. Il s'agit de consultations ponctuelles, en fonction des besoins exprimés par les personnes concernées, et repérés par l'équipe (demande de rencontrer un psychiatre, besoin d'éclairage pour l'équipe, présence ou non d'une maladie psychiatrique, diagnostic, changement ou non du traitement médicamenteux, etc). Mais ces consultations nécessitent toujours l'accord de la personne.

► La plus-value de l'équipe mobile : « aller vers » et « raccrocher » au soin

A ce projet psychiatrique, **l'équipe mobile apporte sa plus-value dans sa dynamique « d'aller vers »**. En effet, notre fibre associative nous permet d'être directement sur le terrain et de prendre attache avec les personnes concernées. Plusieurs cas de figures sont envisageables, en fonction de plusieurs critères (exemples : volonté de se soigner, insight, isolement, etc). L'équipe peut faciliter le relai vers des structures de soin, lorsqu'il y a une volonté de s'engager dans un parcours de soin. Elle peut également être facilitatrice pour les personnes isolées (travail de remobilisation). L'idée est **d'aller vers ces personnes et de les raccrocher au soin**, sans demande initiale de leur part, ce qui rend la tâche d'autant plus complexe.

L'équipe mobile tend à travailler sur la capacité d'insight, à aider la personne concernée à comprendre son trouble psychique et comment le prendre en charge.

Il s'agit d'un travail assez complexe, car il se heurte au déni et au clivage. Pour reprendre le modèle du changement (Prochaska et Diclemente, 1992), la personne concernée peut rester bloquée à un stade pour une durée indéterminée, tout en sachant que la rechute fait partie du processus.

¹ - En psychologie et psychiatrie, l'insight est la capacité du patient à reconnaître ou non le fait de souffrir d'une maladie donnée.

03. DES COMPÉTENCES TRANSVERSALES

1. La prévention primaire

La prévention primaire consiste à intervenir en amont de l'apparition de certaines problématiques. Il s'agit ici de s'adresser à des adolescents pour prévenir un risque de manipulation. L'objectif général est l'éveil de l'esprit critique et de la faculté de discernement.

En 2024, l'équipe mobile s'est appuyée sur les expériences d'actions menées les années précédentes pour développer et enrichir ses actions de prévention primaire.



► Débats du jeudi soir «M'coupe pas la parole», avec le Club de prévention

Dans le cadre de la coopération entre les services d'Itinéraires, l'équipe éducative de Wazemmes et la Cellule Mobile de prévention de la radicalisation ont mis en place des ateliers d'expression, dans le but de susciter des échanges sur la thématique des radicalisations (politiques, sociales, religieuses). Trois premières séances ont réuni 10 jeunes âgés de 15 à 18 ans, collégiens et anciens collégiens.

Dans le contexte de l'assassinat de Dominique Bernard, professeur à Arras, et du conflit israélo-palestinien. Certains jeunes accompagnés ont émis le besoin de s'exprimer sur cette actualité. Des thématiques ont été dégagées, telles que l'injustice, les médias, les fakes news, la manipulation des informations, le bonheur, l'argent, comment agir face au sentiment d'impuissance. L'échange s'est ensuite tourné vers la liberté de penser, de ce qui est permis ou puni par la loi.

Après ces 3 séances, un bilan a été fait avec les jeunes participants, qui ont souhaité poursuivre ces échanges. Ils ont apprécié le fait de pouvoir parler librement dans le local éducatif du Club de prévention, qui est perçu comme un lieu sûr et de liberté d'expression, un espace de soutien entre pairs et d'interaction entre tous les participants.

Les éducateurs de l'équipe et la psychologue de la Cellule Mobile ont donc proposé de poursuivre le projet, sous forme de groupe d'expression intitulé : « **Débat du jeudi soir, M'coupe pas la parole** ».

Objectif : proposer un espace de parole, un espace protégé, un espace bienveillant, sans jugement, différent de l'école et de la famille, permettant de libérer la parole sans pression.

Pour le jeune, le fait de s'exprimer en groupe, de prendre la parole, d'argumenter, aide à développer sa réflexion et accroît l'estime de soi, un levier essentiel pour construire des **compétences psychosociales**. Parmi les sujets abordés : les émeutes urbaines de juin, le conflit israélo-palestinien, les addictions et la politique française.

Les jeunes sont devenus acteurs du projet, ils ont choisi le lieu (le local éducatif), le jour et l'horaire. Ils ont établi aussi un cadre et des règles : « on ne coupe pas la parole, on se respecte et on s'écoute ». Après, tout peut être pensé et dit, on pousse à l'argumentation de leur pensée et à la remise en question.

Ils ont démontré qu'ils sont porteurs de savoirs, de cultures, d'expertises, d'usage, de leur établissement scolaire, de leur rue, de leur quartier, de leur ville et des différents espaces qu'ils fréquentent. C'est donc renforcés d'une bonne dose de curiosité que les participants ont traité des sujets d'actualité tels que les émeutes, la sécurité, le développement durable, la tolérance, le racisme, ou encore la question du vivre-ensemble.

► Rencontres dans le cadre du collectif «Ensemble Ensemble on fait quoi ?»

S'appuyant sur son réseau constitué dans le cadre du collectif «Ensemble On fait Quoi ?» (voir page suivante), l'équipe mobile a enrichi ses actions collectives avec des interventions de conférenciers invités à des échanges sur les thématiques de radicalisation, de laïcité et de vivre ensemble. En 2024, 90 jeunes ont été mobilisés.

- Le 14 février 2024, **Karim MOKHTARI**, Directeur de l'association 100MURS, est venu rencontrer les **jeunes accompagnés par le Club de prévention spécialisée d'Itinéraires**, dont les ALSES¹ intervenant dans 6 collèges lillois, et les jeunes accompagnés par le dispositif MAJ'YC².

En leur racontant son parcours d'ancien délinquant, il les a sensibilisé à la lutte contre la radicalisation et offert des perspectives d'action positive face à ce phénomène.



- Le 9 octobre 2024, c'est le sociologue **El Yamine SOUM** qui est venu rencontrer des **jeunes accompagnés**.

Il a animé un **atelier sur la citoyenneté et les valeurs communes de la République**, qui a offert aux jeunes un espace d'échange et de réflexion.

En travaillant en petits groupes et à partir d'une mappemonde, il leur a fait découvrir et comparer les systèmes politiques de différents pays.

Le tout s'est conclu par une présentation faite par les jeunes des résultats de leurs recherches.



2. Partenariats et partage d'expérience

L'équipe mobile multiplie les interventions auprès de ses partenaires afin de sensibiliser les professionnels.

En 2024, elle a réalisé :

- **18 animations** lors des **stages « Citoyenneté »** du **SCJE** (Service de Contrôle Judiciaire et d'Enquête). Il s'agit d'une sensibilisation auprès de personnes arrêtées pour des délits de droit commun, qui effectuent ce stage comme alternative aux poursuites judiciaires. L'équipe mobile intervient pour dans un module de sensibilisation au processus de radicalisation qui peut exister dans de nombreux courants idéologiques.
- **3 sessions** de sensibilisation des professionnels à la **Maison des Parents du Valenciennois**.
- **1 session** de sensibilisation des professionnels à la **Maison des Parents de Tourcoing**.
- **1 session** de sensibilisation des professionnels à **1 à l'EPDEF** (Etablissement Public Départemental de l'Enfance et de la Famille) **d'Arras**.
- **1 à la Maison de l'Enfance et de la Famille de Lille**.



1 - Actrice De Liaison Sociale Dans L'environnement Scolaire.

2 - Mon Avenir J'Y Crois

3. Le collectif « Ensemble on fait quoi ? »

Rappel historique

Les événements de janvier 2015 : après la stupeur, les questions...

La vague d'attentats de 2015 a mis en évidence la nécessité de requestionner certains sujets dans les pratiques d'intervention sociale et éducative :

- les processus de radicalisation, la laïcité, la prise en compte des faits religieux,
- le rapport compliqué des jeunes à l'Etat, aux institutions,
- le sentiment de relégation qu'ils peuvent éprouver et leur solitude face à des questions existentielles ;
- plus globalement notre projet pour faire société tous ensemble.

Février 2015, l'association **Itinéraires**, l'**APSN**¹ et l'association **Laisse Ton Empreinte** lancent un appel large à leurs partenaires pour construire des réponses. Un an après, le collectif est né, avec l'**IRTS**² Nord-Pas de Calais, l'**IREV**³ Nord-Pas de Calais et le **CRPRS**⁴, avec le **soutien financier de l'Etat**.

Objectifs

• Répondre à l'expression d'un malaise social

Développer de nouvelles réponses éducatives, requestionner l'accompagnement des publics et nous doter d'une vision commune pour aller à la rencontre des jeunes, qui expriment très fortement ce malaise. Les réponses éducatives doivent se coupler aux réponses sécuritaires.

• Développer une approche territoriale

Les réponses doivent se construire avec les quartiers / les bassins de vie. En organisant des rencontres et des conférences-débats pour les habitants dans les quartiers.

• Construire des dynamiques inter-institutionnelles

Permettre le décloisonnement des institutions, la construction de réponses collectives. Pour se réapproprier et repartager ce qui fait société, développer de l'intelligence collective sur les territoires, et agir ensemble.

• Donner des repères, questionner les pratiques, susciter le débat.

En organisant des conférences-débats pour les **professionnels et acteurs institutionnels** (apports théoriques, pluridisciplinaires, clés de compréhension des phénomènes).

Thématiques abordées depuis 2015

Laïcité et identité - Faits religieux et travail social - L'après-attentats - La citoyenneté - Les formes de radicalisation islamistes - Spiritualité musulmane et laïcité - Médias et fake news - Approche clinique des phénomènes de radicalisation - Montée des radicalités en France - La radicalisation de droite - La radicalisation de gauche - Complotisme et croyances conspirationnistes - Comment aborder les sujets sensibles avec les jeunes.

Chiffres de 2015 à 2024

- **32 conférences-débat** organisées à l'**IRTS pour les professionnels**
- **5 000 participants** à ces conférences
- **10 conférences-débat** organisées dans les quartiers **pour les habitants**
- **500 habitants** mobilisés
- **250 jeunes** mobilisés pour des rencontres avec des intervenants (ex : Mourad Benchellali et son témoignage d'ancien détenu repent, Karim Mokhtari sur sa désistance, El Yamine Soum sur la citoyenneté, Aude Favre sur les fake news)

1 - Association de Prévention Spécialisée du Nord

2 - Institut Régional du Travail Social

3 - Centre de ressources politique de la ville

4 - Centre de Ressources Prévention des Radicalités Sociales

Les conférences organisées en 2024

5 conférences ont été organisées en 2024, réunissant 656 participants :

→ Le 14 février 2024 - **Karim MOKHTARI** : « *Témoignage d'un désistant sincère* ».

Karim MOKHTARI, directeur de l'association 100MURS, a pris la parole pour partager son parcours et son engagement contre la radicalisation. Lors de sa conférence à l'IRTS d'Arras, il a proposé un témoignage poignant sur les actions menées pour prévenir les dérives radicales et soutenir l'inclusion sociale. L'après-midi, il a échangé avec des jeunes accompagnés par les équipes éducatives d'itinéraires à Lille, les sensibilisant à la lutte contre la radicalisation et offrant des perspectives d'action positive face à ce phénomène.

→ Le 16 mai 2024 - **Billel AININE** : « *Détecter les processus de radicalisation de type religieux ou politico-religieux* ».

Billel AININE est enseignant-chercheur et membre de l'Observatoire des radicalités politiques à la Fondation Jean Jaurès. Lors de cette conférence, il a traité de l'idéologie salafiste et de son rôle facilitateur dans les processus d'engagements violents de type djihadiste.

→ Le 11 juin 2024 - **Bruno HUMBEECK** : « *Comment aborder des sujets sensibles avec les jeunes ?* ».

Psychopédagogue et spécialiste de la résilience, son intervention a mis en lumière les spécificités de la génération actuelle, qu'il appelle la « génération de verre », marquée par l'anxiété sociale et la surcharge d'informations. Bruno Humbeek a proposé des stratégies éducatives pour mieux comprendre et accompagner les jeunes face à leurs préoccupations émotionnelles, leurs doutes identitaires et les défis sociaux qui les entourent. Il a notamment mis l'accent sur la manière de traiter des thèmes complexes comme la violence, les relations familiales ou encore l'isolement social avec les jeunes.

→ Le 9 octobre 2024 - **El Yamine SOUM** : « *Citoyenneté et mémoire commune* ».

El Yamine SOUM, sociologue et spécialiste des enjeux de société, a abordé la question de la citoyenneté en France à travers une perspective socio-historique. Lors de sa conférence, il a exploré les différentes étapes de la construction de la citoyenneté en France, en se concentrant sur les enjeux sociaux et les transformations sociétales qui influencent la perception de la citoyenneté aujourd'hui. L'accent a été mis sur les questions de laïcité, de parité et de communication, tout en interrogeant la place des jeunes dans cette dynamique.

→ Le 15 novembre 2024 - **Nicolas CADÈNE** : « *La laïcité, un principe mal compris ou mal appliqué ?* ».

Nicolas CADÈNE, ancien Rapporteur général de l'Observatoire de la laïcité, a animé un webinar sur le thème de la laïcité. Spécialiste de la gestion du fait religieux, il a présenté les enjeux actuels de la laïcité dans le cadre socio-éducatif, en clarifiant les malentendus souvent associés à ce principe. Son intervention a rappelé que la laïcité n'est pas seulement une question de séparation des religions et de l'État, mais aussi un principe de respect mutuel et de liberté. Il a fourni des outils pratiques aux professionnels pour mieux comprendre et appliquer la laïcité dans leur travail quotidien, tout en abordant les tensions sociétales qui en découlent.



Retrouvez les vidéos des conférences sur le site : ensembleonfaitquoi.fr

En savoir +



Les conférences prévues en 2025

Les conférences organisées par le collectif « Ensemble on fait quoi ? » permettent de répondre à des besoins essentiels de formation et de sensibilisation face aux enjeux complexes de radicalisation, de laïcité et de citoyenneté.

Ces actions offrent aux professionnels de nouvelles **clés de compréhension** et des **outils pratiques** pour mieux accompagner les jeunes et les habitants dans un contexte marqué par l'anxiété sociale, les conflits identitaires et les tensions autour du fait religieux.

Cependant, le **financement de ces actions n'a finalement pas été alloué par l'État**, malgré l'accord donné.

Malgré cette situation, **les membres du collectif restent mobilisés** pour solliciter à nouveau le financement auprès du CIPDR¹, qui finance cette action depuis son origine, compte tenu du fait qu'elle vient contribuer à la mission de prévention de la délinquance et de la radicalisation. Ils sont engagés dans une recherche de solutions pour maintenir l'élan du collectif, garantir la pérennité des formations et des échanges, et répondre aux besoins de formation dans le secteur socio-éducatif.

De nouvelles perspectives sont explorées pour assurer la continuité de ces actions essentielles, avec l'objectif de **ne pas laisser ces problématiques sans réponse dans un contexte social complexe**.

Quelques exemples de la programmation 2025 :

- Le 21 janvier 2025 - **Rudy REICHSTADT** : « **Conspirationisme en ligne : quels risques et quelle diffusion ?** ». Rudy Reichstadt présentera la « carte du web conspirationniste ». Développée en partenariat avec la Fondation Jean Jaurès, cette cartographie permet d'avoir une vision globale de ce qu'on appelle parfois la « complosphère ».
- Le 23 avril 2025 - **Gérôme TRUC** : « **2015-2025 : quels impacts des attentats sur la société ?** ». Gérôme Truc est sociologue, chargé de recherche au CNRS et Directeur adjoint de l'Institut des Sciences sociales du Politique (ISP). Spécialisé en sociologie morale et politique, ses recherches portent principalement sur les conséquences des attentats sur les sociétés, sur les réactions sociales aux attaques terroristes et sur les processus de mémorialisation de ces attaques dans les sociétés occidentales.
- Le 20 juin 2025 - **Pierre-Alain CLEMENT**, politologue et chargé de recherche en science politique à l'Institut des Hautes Etudes du Ministère de l'Intérieur : « **Le sport associatif : terrain de radicalisation ou de prévention ?** ».
- Date à venir - **Aude FAVRE**, journaliste : **Atelier avec des jeunes sur l'éducation aux médias**.

¹ - Comité Interministériel de Prévention de la Délinquance et de la Radicalisation

| Conclusion

L'année écoulée confirme la reconnaissance de la cellule mobile comme une **actrice experte en matière de prévention de la radicalisation**. En effet :

- malgré l'arrivée d'une seconde association dans le **Pas-de-Calais**, **le volume et la complexité des situations traitées restent constants**, traduisant la nécessité de maintenir un accompagnement de proximité, spécialisé et coordonné ;

- la cellule mobile a également été très **sollicitée par les partenaires institutionnels et de terrain**. Un membre de l'équipe s'est fortement mobilisé pour structurer une réponse collective et ouvrir la réflexion sur une stratégie de développement des partenariats, mais aussi de diffusion de l'information et de sensibilisation sur la radicalisation. Une réflexion est en cours pour renforcer ces actions en 2025, via un axe formation.

Si les dynamiques des CPRAF varient d'un département à l'autre, l'engagement d'Itinéraires demeure constant : intervenir auprès des publics les plus fragiles, dont les situations familiales précaires ou les carences éducatives constituent un terrain propice aux processus d'emprise ou de radicalisation. Même lorsque la dimension religieuse semble absente au premier abord, **la cellule mobile joue pleinement son rôle de prévention en contribuant à la stabilisation des parcours, à l'ancrage social et à l'élaboration de projets de vie durables**.

Enfin, la prise en compte accrue des **troubles de la santé mentale** dans les situations accompagnées est un signal fort de l'évolution des problématiques rencontrées, nécessitant une réponse adaptée et renforcée. Le financement de 10 consultations psychiatriques dans le Nord, la collaboration avec les CPRAF et le Conseil de l'Ordre des Médecins, soulignent l'engagement constant à améliorer l'accès à des soins spécialisés pour les personnes accompagnées.

En somme, cette année aura été un **moment de transition et de réflexion**, mais aussi une période d'**adaptation** aux nouvelles réalités.

Les professionnels demeurent investis dans ce travail exigeant, ainsi que nos partenaires, avec un engagement sans faille auprès des publics accompagnés.

L'année 2025 s'annonce pleine de promesses, avec l'arrivée d'un chef de service intérimaire, permettant d'offrir une stabilité accrue à l'équipe et à l'organisation des actions.

Sabrina CASIER,
Directrice Générale d'Itinéraires

| Annexe

Article paru dans 20 minutes

On décortique les signaux faibles »... Comment la France lutte contre la radicalisation des jeunes

DISPOSITIF • Numéro vert, signalements, suivis ou simple prévention... Depuis une dizaine d'années, l'Etat a organisé ses réponses afin de lutter contre un phénomène qui a pris de l'ampleur chez les plus jeunes : la radicalisation

[Brochure contre la radicalisation violente.](#) (illustration). - Michel GILE / SIPA



Thibaut Gagnepain

Publié dans **20 minutes** le 04/09/2024 à 11h46 • Mis à jour le 04/09/2024 à 11h46

L'essentiel

- Depuis une dizaine d'années, la radicalisation a pris de l'ampleur en France chez les jeunes.
- Un numéro vert confidentiel permet aux proches de signaler des cas possibles de radicalisation, avec des policiers et psychologues pour les écouter, les orienter et les rassurer. Il y a eu plus de 8.000 appels en 2023 et déjà plus de 5.000 en 2024.
- Des associations comme Itinéraires dans le Nord sont missionnées par les préfetures pour rencontrer les personnes signalées, comprendre leur situation et nouer un lien afin de les raccrocher à un projet de vie comme une formation ou un loisir.

Douze ans. Un enfant de 12 ans a été [reconnu coupable d'apologie du terrorisme](#), fin août à Sochaux. Le jeune garçon avait téléchargé plus de 1.700 vidéos de propagande ou de massacres à caractère djihadiste et les partageait. Cette activité a alerté les autorités, qui réalisent une importante veille sur le sujet. Mais d'autres canaux existent et permettent de lutter contre un phénomène qui a pris de l'ampleur depuis une dizaine d'années. « C'est depuis les départs vers les théâtres de guerre irako-syrien qu'une politique publique a été mise en place », explique à *20 Minutes* le ministère de l'Intérieur.

Sa facette la plus connue ? Un numéro vert (0800.00.56.96) qui s'est longtemps appelé « Stop [dijhadisme](#) ». « Il est pour toutes les familles, proches qui ont un doute sur une personne de leur entourage et est strictement confidentiel », détaille-t-on place Beauvau. « Ça va nous permettre de les accompagner et d'informer les services de l'Etat. »

En ligne, des « policiers, réservistes et psychologues » sont là pour écouter, orienter, rassurer. « Ils vont décortiquer les signaux faibles et voir s'il y a des signaux de rupture qui peuvent faire penser à une certaine radicalisation. Ils vont aussi donner des conseils d'accompagnement afin de maintenir le lien avec la personne », poursuit l'Intérieur en chiffrant à « plusieurs de milliers d'appels » l'affluence annuelle. En 2023, c'était « plus de 8.000 » et 2024 semble partir sur les mêmes tendances, « avec déjà plus de 5.000 ».

Tous ne mènent à des cas de radicalisations. Des appelants ont « souvent besoin d'être rassurés », indique encore le ministère, dont les services utilisent ensuite les informations collectées. Soit pour une voie judiciaire, dans les cas les plus graves, soit pour une solution préventive. C'est là qu'entre en scène de nombreuses associations sur le territoire, comme Itinéraires dans le [Nord](#) et le [Pas-de-Calais](#).

« Changement de comportement, repli... »

« C'est la préfecture qui nous sollicite et nous missionne pour des signaux faibles de radicalisation », précise d'entrée la directrice générale Sabrina Casier. « Ça peut être des changements de comportement ou d'attitude envers l'entourage, du repli, du désengagement social... Tous les signes possibles de rupture avec la société. Ils sont signalés soit par le numéro vert, soit par d'autres voies. »

L'association va alors « s'engager à rencontrer le signalant dans les quinze jours ». « On le voit d'abord afin de connaître la situation globale de la personne, aussi bien d'un point de vue familial que scolaire », détaille Rémi, éducateur spécialisé chez Itinéraires. Ce n'est qu'ensuite que le signalé, souvent un adolescent « avec une moyenne d'âge de 16 ans », est rencontré. « On fait une approche afin de nouer un lien. Ce n'est pas toujours aisé et ça peut se faire à plusieurs reprises, dans n'importe quel lieu et parfois en passant par des intermédiaires de confiance. »

La suite ? « On veut éviter que ce jeune se retrouve en rupture. On le raccroche à un projet de vie. Comme une formation, sa scolarité, un sport, un loisir. On essaie surtout de susciter son esprit critique sur la théorie qu'il suit. On n'est pas dans un contre-discours. » Les échanges peuvent durer, « jusqu'à deux ans pour un cas, mais parfois seulement un mois ».

Les préfectures aux commandes

Ce sera ensuite à la préfecture de décider de la suite à mener. Peut-être pour la fin d'un suivi, ou alors pour une poursuite dans un champ sécuritaire ou judiciaire. Tous les dossiers traités font en tout cas l'objet d'échanges chaque mois au sein des Cellules de prévention de la radicalisation et accompagnement des familles (CPRAF). Tous les acteurs du territoire (protection de l'enfance, agence régionale de santé, procureur...) y sont réunis et travaillent ensemble. « Chaque partenaire fait le point et des préconisations. La préfecture tranche », résume Sabrina Casier, dont l'association suit actuellement « environ cinquante personnes » dans les Nord et Pas-de-Calais.

« Il y a au total trois dispositifs dans chaque [préfecture](#) », reprend le ministère de l'Intérieur. « Deux travaillent sur les individus, dont les CPRAF. Les cellules départementales de lutte contre l'[islamisme](#) et le repli communautaire [Clir] s'intéressent elles aux groupes, associations, écoles, entreprises qui posent des problèmes. »

Tous ces dispositifs sont clairement définis depuis 2018 dans le Plan national de prévention de la radicalisation qui prévoit aussi de nombreuses actions de sensibilisations dans les établissements. « L'Etat observe et ne lâche pas », assure-t-on également place Beauvau en donnant des chiffres volontairement très vagues sur le nombre de personnes dites radicalisées en France. « Plusieurs milliers avec différents types de radicalisation. » Dont cet enfant de 12 ans.

Acteur lillois de lien et
d'innovation sociale



Prévention du décrochage scolaire et social

Proposer une solution
à chaque jeune en
situation de décrochage

Insertion professionnelle

Favoriser les conditions
d'une insertion
professionnelle durable

Présence dans les quartiers

Tisser du lien social
avec les jeunes et leur
famille dans leur quartier

Réduction des risques

Accompagner les
travailleur·se·s du sexe
et les usager·ère·s de
drogues

Prévention de la radicalisation

Soutenir et accompagner
les familles et les jeunes

Siège d'Itinéraires :

8 rue du Bas Jardin, 59000 Lille

Tél : 03 20 52 11 00

contact@itineraires.asso.fr

www.itineraires.asso.fr



Imprimé à Lille par Quatras Reprographie, sur papier 100% recyclé